

Rapport de la commission KATA de la saison 2023/2024

Bonjour à tous, voilà trois séances de KATA du 62 qui ont été faites lors de cette saison 2023/2024; il en reste 2 à effectuer avant les passages de grades de Lambersart du 6 avril et à Nogent sur Oise du 8 juin 2024.

Toujours ces séances sont placées une ou deux semaines avant le passage de grades; elles ont lieu dans différents clubs du département en prenant soin de se déplacer dans différents secteurs pour permettre à tous les intéressés d'y venir. Pour faciliter le déplacement des judokas de tous clubs, elles se font soit le samedi après-midi de 14h30 à 17h30 ou le dimanche matin de 9h30 à 12h30. Les 3 heures de séance sont réparties par une heure d'étude UV2 (échauffement en uchi komi) pour 1er Dan, suivie par la pratique du NAGE NO KATA ou KODOKAN GOSHIN JUTSU. Vu le nombre de participants et de la surface de tatami, il serait difficile de se consacrer aux autres Katas (pour 3/4ème Dan) . Aucune demande des judokas qui souhaiteraient y voir une séance organisée pour les katas supérieurs n'est enregistrée jusqu'à maintenant.

Les 3 séances de septembre 2023 à mars 2024 se sont déroulées à :

1-Laventie (en grand nombre de participants) au 21 octobre

<https://youtu.be/PXAhVqfcF4M?si=TEzAML34E7PENnB7>

pour le passage à Amiens au 4 novembre 2023

avec les intervenants Mickael Enche, 5ème Dan et Patrick Bigot, 6ème dan

2-Billy Montigny en novembre pour le passage du 2 décembre de Verquin

Avec Hervé Hiolle, 7ème Dan et Jacky Segard, 6ème Dan

3-Longuenesse au 21 Janvier 2024

<https://youtu.be/Hdlu5MTzDN4?si=6T8fFGzrigennFjA>

pour le passage du 27 janvier de Tergnier

Avec Bernard Peigne, 6ème Dan et Patrick Bigot, 7ème Dan.

Le prochain se fera à HÉNIN BEAUMONT le samedi 30 mars pour le passage du 6 avril 2024 à Lambersart.

Il restera la dernière séance, lieu à déterminer, pour le passage de Nogent sur Oise du 8 juin 2024.

En début de saison, une demande de souhait de lieux est proposée aux clubs qui, hélas, n'y répondent pas.

Cependant, nous. continuons notre démarche afin de bien préparer les intéressés au KATA.

Avec la commission kata du 62, nous vous remercions de prendre part à notre démarche.

COUPE DÉPARTEMENTALE KATA du 62

La coupe départementale du Comité Judo 62 s'est faite à Avion le 20 janvier 2024

<https://youtu.be/m45HJzjNO1Q?si=3mi1IVOyfrkKvuj>

Cette compétition KATA avait réunie comme juges :

Les 6èmes Dan : Paul Poteaux, Bernard Peigne, Robert Desmaretz, Georges Wlekly,

Et les 5èmes Dan : Michèle Masquelein, Cédric Chapelle, Nicolas Hostalier, Mickael Enche, Martial Urvoy.

En administratif: Stéphane Verleene, 4ème Dan

Avec le concours de Marc Duriez, Président du 62, 6ème Dan, de Rémy Blairy, CFT, 3ème Dan, de Michel Baudoux, Président du club Avion, 2ème Dan .

En coupe Benjamins, le regret de ne voir aucun participant alors que les années précédentes, il y avait une volonté des clubs participants, il en fut de même pour les minimes (3 couples présents) en vue de la sélection pour représenter le kata lors de la coupe de France minimes par équipes départementales filles et garçons

L'engouement fut pour le KODOKAN GOSHIN JUTSU avec 5 couples

Également plusieurs participants en NAGE NO KATA animation.

Cette coupe du 62 n'est pas sélective pour le championnat régional, elle est une initiation à la compétition Kata afin d'y préparer nos judoka du 62; les juges ne sont pas titulaires de licence fédérale juge et ainsi donner la possibilité à certains de s'y inscrire au titre de juge Kata FFJUDO.

Lors du championnat régional KATA, plusieurs couples se sont qualifiés et ils représenteront le PAS DE CALAIS lors du championnat de France KATA du 16 mars 2024 à

TERGNIER. [https://hautsdefrancejudo.ffjudo.com/uploads/sites/hautsdefrancejudo/userfiles/fichier/20240211%20Résultats%20du%20Championnat%20régional%20Kata%20à%20Verquin%20\(1\).pdf](https://hautsdefrancejudo.ffjudo.com/uploads/sites/hautsdefrancejudo/userfiles/fichier/20240211%20Résultats%20du%20Championnat%20régional%20Kata%20à%20Verquin%20(1).pdf)

Courage à tous avec fierté pour le PAS DE CALAIS.